

Ma soeur doit elle payer mes dettes : je suis insolvable.

Par franckyboy, le 16/03/2010 à 12:00

Bonjour,

j'ai de nombreuses dettes et n'ai pasz de revenu pour le momment. je ne suis pas marié et n'ai pas d'enfant, mes parents sont décédés : ma soeur qui a un salaire et des biens immobilier peut elle être tenue de payer mes dettes? merci de votre réponse.